

« Etre fort, c'est aussi demander de l'aide »

La cellule de prévention du mal être de la MSA a été créée en février 2012, elle a pour objectifs de :

- détecter les situations pouvant engendrer un mal être chez les ressortissants agricoles
- accompagner les personnes fragilisées
- aider à faire face aux difficultés afin de retrouver un équilibre de vie.

Elle a pour mission d'intervenir à la demande des personnes le plus précocement possible, pour éviter de laisser s'installer des difficultés trop importantes et un sentiment de mal être profond.

Pour qui ?

Cette cellule s'adresse aux assurés agricoles en activité ayant le sentiment d'être submergés par de trop nombreuses difficultés. Les personnes doivent résider dans les départements du territoire de la MSA Midi Pyrénées Sud : Ariège, Haute Garonne, Gers et Hautes Pyrénées.

Qui est-elle ?

La cellule est composée de professionnels issus des différents services de la MSA : assistantes sociales, conseillers en prévention, médecin, psychologue, personnels administratifs... Ces regards et compétences complémentaires permettent de mettre en place un accompagnement personnalisé et confidentiel de chaque situation. Chacun des membres de cette cellule est soumis au secret professionnel.

Pourquoi la contacter ?

- Parce que vous n'êtes pas le seul à être en difficulté
- Parce qu'elle a été créée pour vous aider sans aucun jugement
- Parce que personne ne saura que vous avez fait appel à elle
- Parce que chaque souffrance peut être entendue et partagée

Quelle aide peut elle apporter ?

Elle apporte une écoute aux personnes en difficulté

Elle peut orienter vers un accompagnement médical, psychologique, juridique, social, professionnel ou de médiation familiale grâce aux différentes conventions que la MSA a conclues. Chaque situation étant unique, l'aide que peut apporter la

cellule est adaptée aux besoins de chacun et décidée avec lui

Quelles sont ses limites ?

La cellule ne dispose pas de budget pour attribuer une aide financière directe.

Les appels pour des personnes qui ne sont pas informées et d'accord ne pourront pas faire l'objet d'un suivi.

Comment la contacter ?

La cellule dispose de 2 numéros de téléphone joignables directement :

- **06 35 18 59 01**
- ou **06 84 78 98 42**

Au bout du fil, vous trouverez une psychologue ou une assistante sociale. Vous pouvez aussi faire part de vos difficultés à un des professionnels ou des élus de la MSA que vous connaissez ou qui sont sur votre territoire. Ils connaissent la cellule et ses membres et peuvent, avec votre accord, vous orienter vers elle.

Pour quelles raisons la contacter ?

Vous pouvez appeler pour évoquer votre difficulté à vivre une situation qui devient trop lourde pour vous ou pour évoquer aussi celle d'une personne de votre entourage familial ou professionnel, si cette dernière en est d'accord. Pour pouvoir apporter une aide efficace, le consentement de la personne est indispensable.

Si vous ne souhaitez pas faire appel à la cellule, vous pouvez aussi contacter :

- Agri'écoute au 09 69 39 29 19, numéro gratuit, où vous trouverez une écoute anonyme et attentive 24h/24.

Le 15 ou le 112 depuis un portable, pour toute situation d'urgence

Ce qu'il faut retenir :

Que vous fassiez appel ou non à la cellule :

- Ne restez pas seuls, ne vous isollez pas, n'hésitez pas à parler de vos difficultés et à demander de l'aide.

Depuis sa création, la cellule a pu venir en aide à plus de 240 agriculteurs du territoire de Midi Pyrénées Sud.

(Communiqué)